

**ASSOCIATION SPORTIVE TAMARII NARAI DE TUBUAI**

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :  
(23 septembre 2016)

Présidente d'honneur	: FAATAU Taria
Président	: TEHOIRI Gene-Autry
Vice-président	: TEAUNA Nelson
Secrétaire	: TEHOIRI Mere
Secrétaire adjointe	: MANATE Romaine
Trésorière	: TEAUNA Maimouna
Trésorière adjointe	: HARUA Bélança
Membres	: HAUATA Oanua TUPEA Angélo HAUATA Gilbert

**ASSOCIATION MAITERE ET MAURIRERE  
ROCHETTE ET TIHONI**

Lors de l'assemblée générale du 10 septembre 2016, il a été décidé de changer la dénomination en ASSOCIATION PATEA.

**ASSOCIATION DES UTILISATEURS  
DU CENTRE COMMERCIAL TAMAHANA**

Erratum à l'annonce parue au JOPF n° 82 du 11 octobre 2016, à la page 11776.

*Au lieu de* : "Il est fondé le 12 mai 2016 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre ASSOCIATION DES UTILISATEURS DU CENTRE COMMERCIAL TAAAAHANA".

*Lire* : "Il est fondé le 12 mai 2016 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre ASSOCIATION DES UTILISATEURS DU CENTRE COMMERCIAL TAMAHANA".

**ASSOCIATION FACE POLYNESIE FRANÇAISE**  
(Récépissé n° W9P1001729 du 9 novembre 2016)

Extraits de statuts

Il est fondé le 21 octobre 2016 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dénommée FACE POLYNESIE FRANÇAISE.

Elle a pour objet :

- de regrouper les entreprises et/ou les chefs d'entreprises locaux souhaitant agir contre les exclusions en partenariat avec les collectivités locales et en référence à la charte nationale des entreprises FACE ;
- de favoriser la mise en œuvre et le développement d'actions contre les exclusions, notamment dans les domaines de l'accès à l'emploi, du développement économique local et de la prévention autour des 5 champs de mobilisations et d'intervention (1. Dans l'entreprise, 2. Pour l'emploi, 3. A l'école, 4. Au quotidien et 5. Sur les territoires) ;
- de déployer les grands projets nationaux de la fondation, mis en place à partir d'expérimentations locales ;
- de contribuer à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement social ;
- d'être correspondant de FACE et ses outils au niveau du territoire défini par les statuts.

Son siège social est situé dans les locaux de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers, 41, rue du Docteur-Cassiau, Papeete.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	: BANQUE SOCREDO, représentée par FABRE Vincent
Vice-présidents	: TAHITIENNE DE SECTEUR PUBLIC (TSP), représentée par BAUDRY Pierre ELECTRICITE DE TAHITI (EDT), ENGIE, représentée par RAFFIN Yvonnick
Secrétaire	: BRICHET Evelyne
Trésorière	: SOCOTEC, représentée par CHUNG Jérôme

**ASSOCIATION PUPU TAMARII PAPARA OIRE**  
(Récépissé n° W9P1001668 du 28 octobre 2016)

Extraits de statuts

Il est fondé le 26 octobre 2016 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre ASSOCIATION PUPU TAMARII PAPARA OIRE.

Elle a pour objets :

- de concevoir, de mettre en œuvre, d'organiser des projets et de participer à des manifestations culturelles et artistiques : Heiva, Hura Tapairu ;
- de produire et de se produire à l'échelle territoriale, nationale et internationale ;
- de préserver, de protéger, de transmettre et de partager les valeurs de la culture polynésienne au travers de la danse, du chant et d'autres us et coutumes ;
- de construire, de développer et de perfectionner l'identité artistique de tous ses membres ;
- de développer la solidarité, la collaboration et la coopération entre ses membres.

Son siège social est fixé à Pajara, PK 35,600, côté montagne, quartier Tauritea II.

Sa durée est illimitée.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente	: TAIRI Raina
Vice-présidente	: TEHINA Rona
Secrétaire	: TEPA Cynthia
Trésorier	: TAIRI Emmanuel

**ASSOCIATION TAMARII TO'ATA**  
(Récépissé n° W9P1001737 du 11 novembre 2016)

Extraits de statuts

Il est fondé le 8 novembre 2016 une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre ASSOCIATION TAMARII TO'ATA.

Elle a pour objet d'organiser, de collaborer ou de participer aux fêtes, concours ou toutes autres manifestations à caractère folklorique, culturel, artisanal et corporatif, et de représenter et de défendre les intérêts de l'association.

Son siège social est fixé à Papeete, Paofai, boulevard Pomare.

Sa durée est illimitée.